

La Fédération UNICANCER salue les orientations de loi de santé pour un système sanitaire plus innovant et égalitaire

La Fédération UNICANCER, Fédération des Centres de lutte contre le cancer, salue les orientations du projet de loi santé annoncées jeudi par Mme Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé. Les quatre orientations stratégiques retenues – la prévention, le service territorial de santé au public, l'innovation et la gouvernance – sont fondamentales pour une politique ambitieuse de santé accessible à tous.

« La Fédération approuve tout particulièrement le renforcement de la notion d'un service public hospitalier, indivisible, accessible à tous et associant pleinement les établissements de santé privés à but non lucratif, tels que les Centres de lutte contre le cancer. », affirme le Pr Josy Reiffers, président de la Fédération UNICANCER

Les Centres de lutte contre le cancer sont déjà très impliqués dans les quatre axes stratégiques privilégiés par ce projet de loi de santé. Dans le domaine de la prévention, les Centres participent activement au dépistage des cancers et tout particulièrement des formes génétiques et des récidives.

Dans l'axe « mise en place d'un service territorial de santé au public », la cancérologie est fortement concernée par les enjeux évoqués par Mme Touraine, tels que le financement et le parcours. Les Centres de lutte contre le cancer offrent ainsi une prise en charge du patient sans aucun dépassement d'honoraires. **Concernant la coordination des soins, ils ont été les premiers à expérimenter des initiatives que la ministre souhaite généraliser à tout le système de santé telles que le programme personnalisé des soins et l'infirmière clinicienne.**

Les Centres de lutte contre le cancer participent activement à la recherche en cancérologie. Ils assurent la **promotion de la moitié des essais cliniques académiques en cancérologie en France** et incluent plus de 18% de leurs patients dans un essai clinique. La Fédération UNICANCER juge très positives les propositions pour simplifier les lourdeurs administratives et favoriser l'innovation dans la santé.

La Fédération UNICANCER trouve très encourageantes les propositions visant à renforcer la démocratie sanitaire. Elle a mis en place un Observatoire des attentes des patients depuis 2011. **Les usagers sont systématiquement représentés dans tous les conseils d'administration des Centres de lutte contre le cancer, avec une voix délibérative** et participent, de plus, à de nombreux groupes de travail dans le but d'améliorer l'offre de soins en fonction des besoins des malades.

A propos d'UNICANCER

UNICANCER réunit les 20 Centres de lutte contre le cancer : des établissements de santé privés à but non lucratif exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. Fers de lance de la cancérologie en France, les Centres de lutte contre le cancer participent au service public hospitalier et assurent une prise en charge du patient en conformité avec les tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires.

UNICANCER est à la fois une fédération hospitalière et un groupe d'établissements de santé.

Née en 1964, **la Fédération UNICANCER** est l'une des quatre fédérations hospitalières représentatives en France. Elle défend les intérêts des Centres de lutte contre le cancer, les représente auprès des pouvoirs publics et gère la convention collective de leurs 17 000 salariés.

Le **Groupe UNICANCER** est une structure plus récente, créée par les Centres de lutte contre le cancer et leur Fédération en 2011 afin de mutualiser les ressources et les compétences des Centres et d'impulser une dynamique nouvelle dans la prise en charge des patients. La mission d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer de garder une longueur d'avance et d'innover ensemble et toujours pour leurs patients.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 17 000 salariés, 1,9 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Valérie Perrot-Egret > Directrice de la communication > 01 44 23 55 66 > v-perrot-egret@unicancer.fr

Viviane Tronel > Responsable communication > 01 76 64 78 00 > 06 22 19 92 58 > v-tronel@unicancer.fr